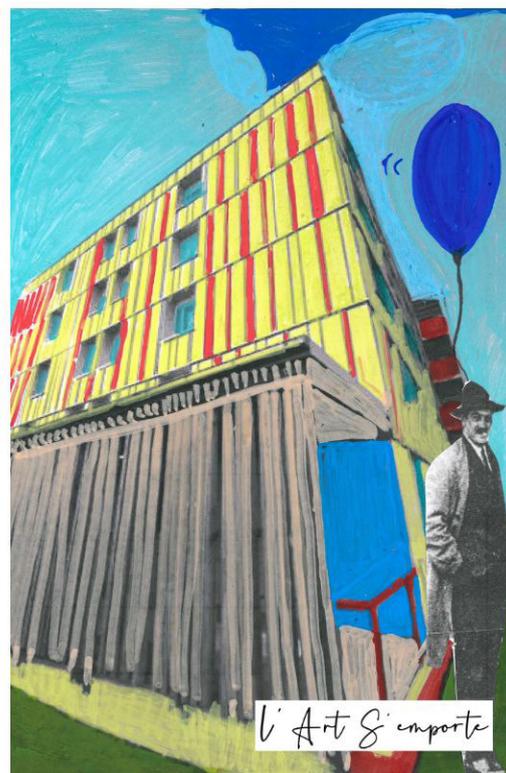
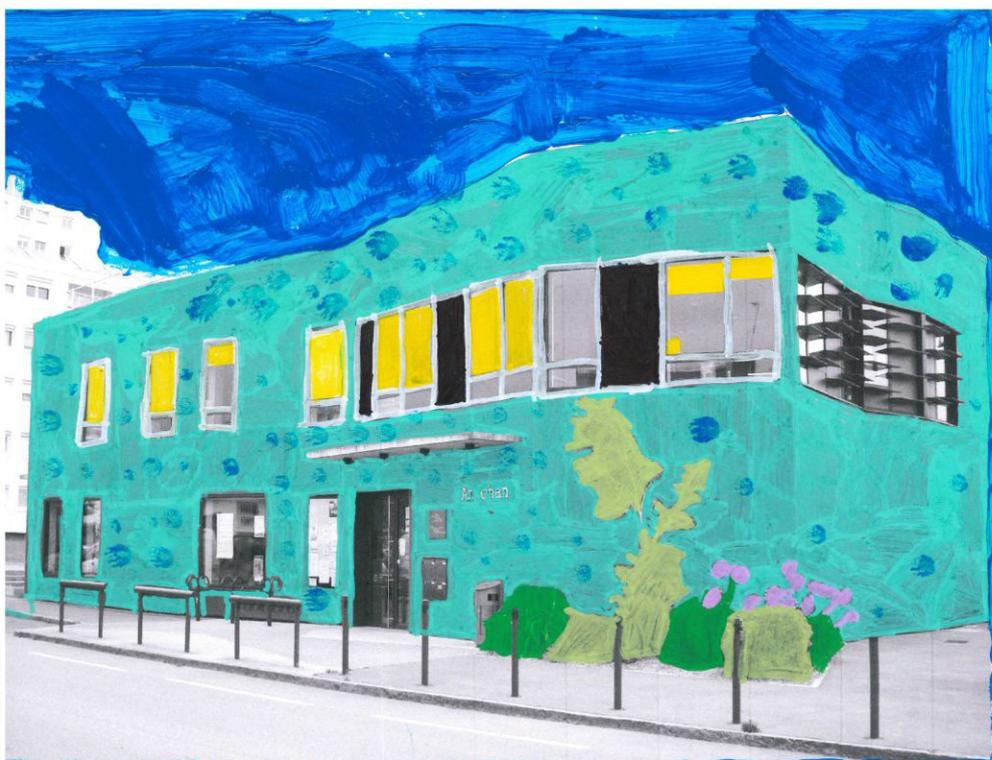


# Évaluation finale des Contrats de Ville du Morbihan 2015-2022

## Synthèse



Étude et conception par Techné Cité

# LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU MORHIBAN : RETOUR SUR LES PRÉCONISATIONS STRATÉGIQUES

Les orientations stratégiques ci-dessous présentées sont issues de l'analyse des territoires, de l'action des acteurs, de leurs expériences et de leurs volontés à apporter des réponses nouvelles aux situations rencontrées. Si elles sont, pour une part, communes aux cinq collectivités c'est tout d'abord parce que les réalités sociales peuvent être semblables et que les logiques de l'action sont aussi similaires, mais aussi parce qu'il existe une ambition transversale de donner du sens à l'action des acteurs, à l'action publique dans les quartiers prioritaires. Cela n'empêche pas chaque territoire de rechercher au regard de la singularité des phénomènes rencontrés, ses propres alternatives.

## VINGT-TROIS PRÉCONISATIONS TRANSERVALES POUR LA FUTURE CONTRACTUALISATION 2024-2030



### Les orientations stratégiques

- 01** Rédiger une feuille de route qui soit claire pour l'ensemble des acteurs en définissant des objectifs précis et ciblés.
- 02** Innover, expérimenter sur des thématiques telles que la mixité scolaire, l'accès à l'emploi ou encore l'accompagnement vers l'emploi durable...
- 03** Mettre en place et/ou faire évoluer des dispositifs (Programme de Réussite Éducative, Contrat Local de Santé, Gestion Urbaine et Sociale de Proximité...).
- 04** Rapprocher les habitants autour d'une dynamique sociale de quartier.



### Les orientations opérationnelles

- 11** Avoir une programmation pluriannuelle des actions.
- 12** Encourager les pratiques « d'aller vers » en définissant un pourcentage d'actions.
- 13** Différencier les actions selon les spécificités des quartiers.
- 14** Mener des expériences dans tous les domaines de l'intervention sociale.
- 15** Améliorer la coordination, le partenariat des acteurs et développer des temps d'échange entre acteurs pour faciliter les coopérations.
- 16** Tendre vers des logiques de projets communs et partagés (en encourageant notamment la création de partenariats entre les associations).
- 17** Créer du savoir, de la connaissance sur certains sujets (diagnostic santé, place et rôle des femmes dans l'espace public...).



### La gouvernance

- 05** Favoriser une gouvernance stratégique plutôt qu'une gouvernance technique.
- 06** Renforcer la collaboration entre les communes et les intercommunalités (les signataires du Contrat Ville) pour optimiser les réponses et créer un cadre de cohérence à l'échelle du Morbihan.
- 07** Impliquer les EPCI dans le pilotage et l'intervention dans les QPV, prévoir une négociation entre eux l'État et les communes signataires.
- 08** Associer le conseil départemental dans le pilotage du Contrat ville en s'appuyant sur ses politiques sociales de droit commun, prévoir une négociation entre eux, les communes et l'État.
- 09** Donner un réel pouvoir d'agir au Conseil Citoyen dans la programmation.
- 10** Resserrer les liens entre les décideurs, les associations et les habitants.



## Le suivi des actions et la veille sur les fragilités des territoires

- 18** Créer un observatoire avec des indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs.
- 19** Mettre en place une instance de bilan partagé entre acteurs.
- 20** Mesurer qualitativement la satisfaction des actions (enquête auprès des bénéficiaires)



## La participation citoyenne

- 21** Développer le rôle des Conseils Citoyens comme initiateurs de rencontres avec les habitants au côté du chef de projet et/ou à leurs seules initiatives.
- 22** Organiser annuellement une rencontre avec les habitants des QPV, sous la forme d'une assemblée générale, pour échanger sur la situation du quartier, informer sur le programme d'actions et valoriser et présenter les initiatives portées par les Conseils Citoyens.
- 23** Veiller à une bonne représentativité des associations et des habitants dans les Conseils Citoyens.

# SYNTHÈSE PAR QUARTIER ET PRÉCONISATIONS LOCALES

## AURAY

LE QUARTIER PRIORITAIRE « GUMENEN, GOANER, PARCO POINTER, BEL AIR »

### Les caractéristiques principales du quartier et de ses évolutions

**1435** habitants en 2018

**10,3%** de la population communale

**16** hectares

### Population

**Moins de 25 ans**  
Évolution QPV 2015-2018 : **-1,4 point**



**60 ans et plus**  
Évolution QPV 2015-2018 : **+4,2 points**



**Étrangers**  
Évolution QPV 2015-2018 : **0 point**



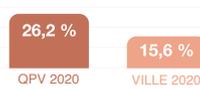
### Ménage

**Ménage de 1 personne**  
Évolution QPV 2015-2018 : **+0,8 point**



### Allocataires CAF

**Familles monoparentales**  
Évolution QPV 2015-2020 : **-2,3 points**

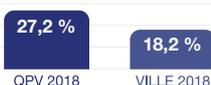


### Population active

**Taux d'emploi des 15-64 ans**  
Évolution QPV 2010-2017 : **-1,6 point**

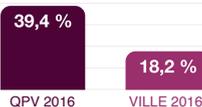


**Emplois précaires**  
Évolution QPV 2010-2017 : **+1,7 point**



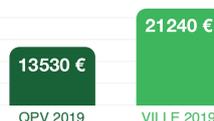
### Insertion jeunesse

**Les 16-25 ans ni en emploi, ni en études (NEETs)**  
Évolution QPV : **non disponible**



### Ressources

**Revenu médian par UC**  
Évolution QPV 2015-2019 : **+1064€ (+8,5%)**



**Taux de pauvreté monétaire**  
Évolution QPV 2015-2019 : **-3,1 points**



## Les éléments à retenir de l'évaluation finale du Contrat Ville 2015-2022

### La programmation du Contrat Ville

- Une augmentation du nombre d'actions : 28 en 2021 pour 19 en 2015 (+47%).
- Une concentration des actions relevant du pilier cohésion sociale : 70% des actions en 2021 pour 89% en 2015.
- Un renouvellement permanent des actions : 48% de nouvelles actions en moyenne chaque année.

### Les opérateurs du Contrat Ville

- Une hausse importante du nombre d'opérateurs : 37 en 2021 pour 5 en 2015 (+362%).
- Une prise en charge massive et en hausse des actions par le tissu associatif : 86% en 2021 pour 53% en 2015.
- Une stabilité dans le renouvellement des opérateurs : 21% de nouveaux opérateurs en moyenne chaque année.

### Les financements spécifiques Politique de la Ville

- Une progression très sensible des financements (programmation), plus de 200 % entre 2015 et 2021 (les financements du Centre Social sont inclus dans ce résultat).
- Une augmentation de la participation financière de la ville, la CAF, la Région, des bailleurs sociaux...
- Un maintien de la participation financière de l'État.

## Les préconisations locales pour la future contractualisation 2024-2030

### Les publics prioritaires parmi la population fragilisée

- Les familles monoparentales qui restent bien représentées.
- Les personnes âgées isolées qui progressent dans le quartier comme dans la commune.

### Les thématiques prioritaires à investir

- La mixité scolaire, un enjeu pour l'avenir du quartier et de la commune.
- L'accompagnement vers l'emploi durable.
- L'accès à la santé.
- L'accès aux droits sociaux.
- Le rapprochement culturel entre les différentes communautés.
- La tranquillité publique dans le quartier.



# HENNEBONT

LE QUARTIER PRIORITAIRE « LES 3 K OU KERIOUKER »

## Les caractéristiques principales du quartier et de ses évolutions

 **1017**  
habitants en 2018

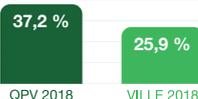
 **6,4%**  
de la population communale

 **25**  
hectares

### Population

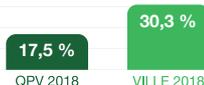
#### Moins de 25 ans

Évolution QPV 2015-2018 : **+1,8 point**



#### 60 ans et plus

Évolution QPV 2015-2018 : **+3,9 points**



#### Étrangers

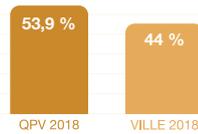
Évolution QPV 2015-2018 : **+0,8 point**



### Ménage

#### Ménage de 1 personne

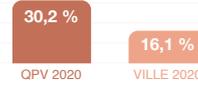
Évolution QPV 2015-2018 : **+10,5 points**



### Allocataires CAF

#### Familles monoparentales

Évolution QPV 2015-2020 : **-24,1 points**



### Population active

#### Taux d'emploi des 15-64 ans

Évolution QPV 2010-2017 : **-3,7 points**



#### Emplois précaires

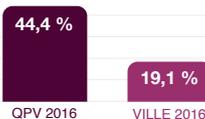
Évolution QPV : **non disponible**



### Insertion jeunesse

#### Les 16-25 ans ni en emploi, ni en études (NEETs)

Évolution QPV : **non disponible**



### Ressources

#### Revenu médian par UC

Évolution QPV 2015-2019 : **+641€ (+5,1%)**



#### Taux de pauvreté monétaire

Évolution QPV 2015-2019 : **+0,3 point**



## Les éléments à retenir de l'évaluation finale du Contrat Ville 2015-2022

### La programmation du Contrat Ville

- Une hausse importante du nombre d'actions : 31 en 2021 pour 6 en 2015 (+417%).
- Un renouvellement permanent des actions : 39% de nouvelles actions en moyenne chaque année.
- Une concentration des actions relevant du pilier cohésion sociale : 71% des actions en 2021 pour 67% en 2015.

### Les opérateurs du Contrat Ville

- Un renouvellement significatif des opérateurs : 34% de nouveaux opérateurs en moyenne chaque année. Tous les acteurs sont des nouveaux porteurs en 2015, et à partir de 2018 un équilibre s'instaure.

### Les financements spécifiques Politique de la Ville

- Une augmentation de 14% des financements (programmation) entre 2015 et 2021.

- Un maintien du nombre d'actions sur la thématique : jeunesse, cadre de vie et renouvellement urbain.
- Une progression du nombre d'actions sur les thématiques : emploi, sports-loisirs, soutien à la parentalité et santé.
- Une diminution du nombre d'actions sur les thématiques : participation des habitants, accès à la citoyenneté, culture et éducation.

- Une prise en charge massive et en hausse des actions par le tissu associatif : 83% en 2021 pour 15% en 2015.

- Une participation financière stable de la ville et de l'État.
- Et une progression sensible des financements de la CAF.

# Les préconisations locales pour la future contractualisation 2024-2030

## Les publics prioritaires parmi la population fragilisée

- Les familles monoparentales qui malgré une diminution sensible restent fortement représentées.
- Les personnes âgées isolées qui progressent.
- Les primo-arrivants qui se répartissent sur l'ensemble du territoire communal.
- Les jeunes de plus en plus nombreux sur le QPV.



## Les thématiques prioritaires à investir

- Le soutien à la parentalité (en rapport avec la représentativité des jeunes et le poids de Neets).
- L'accompagnement vers l'emploi durable.
- Le rapprochement culturel entre les différentes communautés.
- L'accès à la santé.
- La santé mentale (avec un ciblage particulier des jeunes).
- Le cadre de vie et la poursuite de sa rénovation.
- La gestion urbaine et sociale de proximité.
- La tranquillité publique dans le quartier.

## LANESTER

### LE QUARTIER PRIORITAIRE « CENTRE-VILLE/KERFRÉHOUR »

#### Les caractéristiques principales du quartier et de ses évolutions

**2231**  
habitants en 2018

**9,6%**  
de la population communale

**34**  
hectares

### Population

#### Moins de 25 ans

Évolution QPV 2015-2018 : **+3,1 points**



#### 60 ans et plus

Évolution QPV 2015-2018 : **-6,3 points**



#### Étrangers

Évolution QPV 2015-2018 : **non disponible**



### Ménage

#### Ménage de 1 personne

Évolution QPV 2015-2018 : **-7,3 points**



### Allocataires CAF

#### Familles monoparentales

Évolution QPV 2015-2020 : **+0,6 point**



### Population active

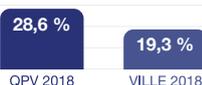
#### Taux d'emploi des 15-64 ans

Évolution QPV 2010-2017 : **-5 points**



#### Emplois précaires

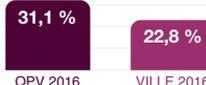
Évolution QPV 2010-2017 : **+9 points**



### Insertion jeunesse

#### Les 16-25 ans ni en emploi, ni en études (NEETs)

Évolution QPV : **non disponible**



### Ressources

#### Revenu médian par UC

Évolution QPV 2015-2020 : **+1243€ (+9,1%)**



#### Taux de pauvreté monétaire

Évolution QPV 2015-2020 : **+1,2 point**



## Les éléments à retenir de l'évaluation finale du Contrat Ville 2015-2022

### La programmation du Contrat Ville

- Une hausse importante du nombre d'actions : 31 en 2021 pour 16 en 2015 (+107%).

Un renouvellement modéré des actions : 22% de nouvelles actions en moyenne chaque année.

- Une concentration des actions relevant du pilier cohésion sociale : 68% des actions en 2021 pour 80% en 2015.

### Les opérateurs du Contrat Ville

- Une augmentation du nombre d'opérateurs : 23 en 2021 pour 15 en 2015 (+53%).

Un renouvellement modéré des opérateurs : 21% de nouveaux opérateurs en moyenne chaque année.

- Plus qu'ailleurs la ville s'appuie sur l'intensité de la vie associative pour relayer les actions.

- Une prise en charge de 113% des actions par la vie associative en 2021 pour 80% en 2015.

### Les financements spécifiques Politique de la Ville

- Une augmentation de 30% des financements (programmation) entre 2015 et 2021.

- Des crédits assurés notamment par l'État, avec des financements stables, la ville avec une progression significative de la Ville et de la CAF.

## Les préconisations locales pour la future contractualisation 2024-2030

### Les publics prioritaires parmi la population fragilisée

- Les familles monoparentales qui se renforcent légèrement.
- Les personnes âgées isolées qui toutefois semblent diminuer sur la commune.
- Les primo-arrivants.
- Les étrangers de nationalité.
- Les jeunes ni en emploi, ni en études (les NEETs) moins nombreux que sur d'autres territoires QPV mais restent bien représentés.

### Les thématiques prioritaires à investir

- L'accès au logement social pour faciliter l'insertion locale et diversifier les publics.
- Les politiques éducatives et la réussite scolaire en direction des plus jeunes
- L'accompagnement vers l'emploi durable.
- L'accès à la santé.
- La santé mentale.
- L'accès aux droits sociaux.



# LORIENT

## Les caractéristiques principales des quatre quartiers prioritaires et de leurs évolutions

### LE QPV « BOIS DU CHÂTEAU »

 **2506**  
habitants en 2018

 **4,4%**  
de la population communale

 **24**  
hectares

### LE QPV « KERVENANEC NORD »

 **1772**  
habitants en 2018

 **3,1%**  
de la population communale

 **13**  
hectares

### LE QPV « POLYGONE/FRÉBAULT »

 **1728**  
habitants en 2018

 **3%**  
de la population communale

 **12**  
hectares

### LE QPV « KERGUILLETTE/PETIT PARADIS »

 **1304**  
habitants en 2018

 **3%**  
de la population communale

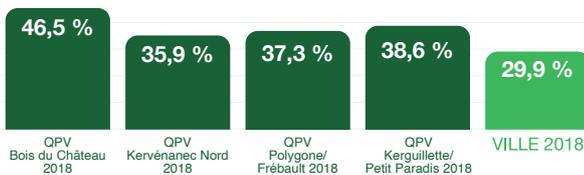
 **7**  
hectares

## Population

### Moins de 25 ans

Évolution QPV 2015-2018

Bois du Château **+10,3 points**    Kervénanec Nord **+0,5 point**    Polygone/Frébault **+13,7 points**    Kerguillette/Petit Paradis **+1 point**



### 60 ans et plus

Évolution QPV 2015-2018

Bois du Château **-6,4 points**    Kervénanec Nord **-1 point**    Polygone/Frébault **-13,3 points**    Kerguillette/Petit Paradis **+2,8 points**



### Étrangers

Évolution QPV 2015-2018

Bois du Château **+12,2 points**    Kervénanec Nord **+3,4 points**    Polygone/Frébault **non disponible**    Kerguillette/Petit Paradis **non disponible**

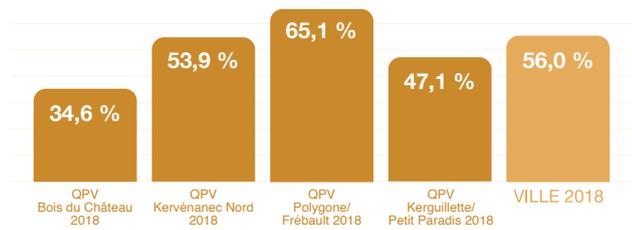


## Ménage

### Ménage de 1 personne

Évolution QPV 2015-2018

Bois du Château -7,2 points    Kervénanec Nord +7,5 points    Polygone/Frébault -8 points    Kerguillette/Petit Paradis +8,9 points

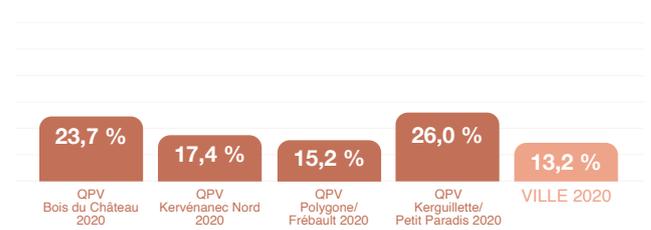


## Allocataires CAF

### Familles monoparentales

Évolution QPV 2015-2020

Bois du Château -1,4 point    Kervénanec Nord -34,3 points    Polygone/Frébault -0,8 point    Kerguillette/Petit Paradis -13,6 points

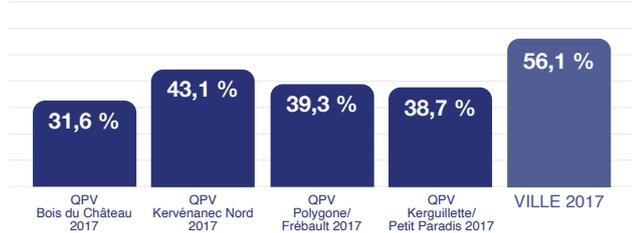


## Population active

### Taux d'emploi des 15-64 ans

Évolution QPV 2010-2017

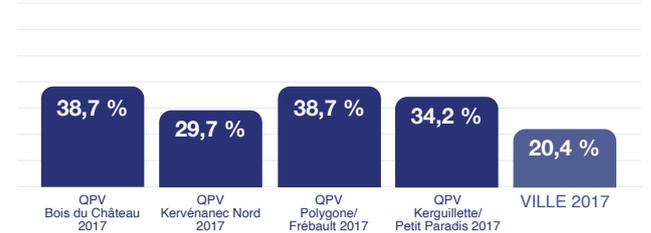
Bois du Château -9,1 points    Kervénanec Nord +5,4 points    Polygone/Frébault -1,2 point    Kerguillette/Petit Paradis -14,9 points



### Emplois précaires

Évolution QPV 2010-2017

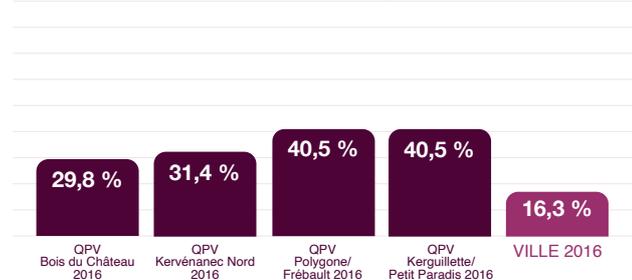
Bois du Château +10,7 points    Kervénanec Nord +5,2 points    Polygone/Frébault non disponible    Kerguillette/Petit Paradis +15,6 points



## Insertion jeunesse

### Les 16-25 ans ni en emploi, ni en études (NEETs)

Évolution QPV : non disponible



## Ressources

### Revenu médian par UC

Évolution QPV 2015-2019

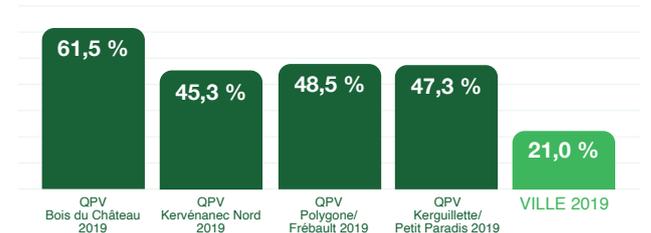
Bois du Château +610€ (+5,5%)    Kervénanec Nord +158€ (+1,2%)    Polygone/Frébault +706€ (+5,5%)    Kerguillette/Petit Paradis +318€ (+2,4%)



### Taux de pauvreté monétaire

Évolution QPV 2015-2019

Bois du Château +4,4 points    Kervénanec Nord +3,2 points    Polygone/Frébault +3 points    Kerguillette/Petit Paradis +2,4 points



## LES QUATRE QUARTIERS

### Les éléments à retenir de l'évaluation finale du Contrat Ville 2015-2022

#### La programmation du Contrat Ville

- Une augmentation du nombre d'actions : 70 en 2021 pour 44 en 2015 (+59%).
- Un renouvellement modéré des actions : 27% de nouvelles actions en moyenne chaque année.
- Une grande majorité d'actions multi-quartiers : 65% des actions comme en 2015.
- Une concentration des actions relevant du pilier cohésion sociale : 62% des actions en 2021 comme en 2015.

#### Les opérateurs du Contrat Ville

- Une stabilité du nombre d'opérateurs : 23 en 2021 pour 20 en 2015 (+15%).
- Un renouvellement permanent des opérateurs : 47% de nouveaux opérateurs en moyenne chaque année.

#### Les financements spécifiques Politique de la Ville

- Une augmentation de 11% des financements (programmation) entre 2015 et 2021.
- Une participation financière stable de l'État (de 2015 à 2021)
- Une progression des financements de la ville.
- Une implication constante de la CAF.
- Une participation de l'agglomération à partir de l'année 2020.

## Les préconisations locales pour la future contractualisation 2024-2030

### Les publics prioritaires parmi la population fragilisée

- Les jeunes ni en emploi ni en études (NEETs) sur-représentés selon les périmètres.
- Les familles monoparentales qui ont néanmoins tendance à moins progresser.
- Les personnes âgées isolées.
- Les décrocheurs scolaires sur-représentés.

### Les thématiques prioritaires à investir

- Les politiques éducatives.
- Les apprentissages linguistiques.
- La formation professionnelle et l'insertion.
- L'accès aux droits sociaux.
- La gestion urbaine et sociale de proximité.



# VANNES

## Les caractéristiques principales des deux quartiers prioritaires et de leurs évolutions

### LE QPV « KERCADO »

**3168**  
habitants en 2018

**6,4%**  
de la population communale

**28**  
hectares

### LE QPV « MENIMUR »

**3062**  
habitants en 2018

**5,7 %**  
de la population communale

**27**  
hectares

#### Population

##### Moins de 25 ans

Évolution QPV 2015-2018 :  
Kercado -0,1 point  
Menimur +0,4 point



##### 60 ans et plus

Évolution QPV 2015-2018 :  
Kercado -0,1 point  
Menimur +3,3 points



##### Étrangers

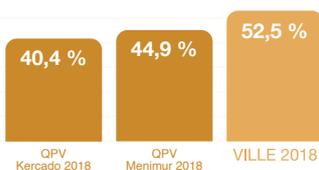
Évolution QPV 2015-2018 :  
Kercado +1,9 point  
Menimur +4,2 points



#### Ménage

##### Ménage de 1 personne

Évolution QPV 2015-2018 :  
Kercado +2,4 points  
Menimur -3,8 points



#### Allocataires CAF

##### Familles monoparentales

Évolution QPV 2015-2020 :  
Kercado -5,1 points  
Menimur -4 points



#### Population active

##### Taux d'emploi des 15-64 ans

Évolution QPV 2010-2017 :  
Kercado -1 point  
Menimur +0,3 point



##### Emplois précaires

Évolution QPV 2010-2017 :  
Kercado -0,2 point  
Menimur -2,4 points



#### Insertion jeunesse

##### Les 16-25 ans ni en emploi, ni en études (NEETs)

Évolution QPV : non disponible



#### Ressources

##### Revenu médian par UC

Évolution QPV 2015-2019 :  
Kercado +1250€ (+10,8%)  
Menimur +1071€ (+9,1%)



##### Taux de pauvreté monétaire

Évolution QPV 2015-2019 :  
Kercado -3,1 points  
Menimur -1,9 point



## LES DEUX QUARTIERS

### Les éléments à retenir de l'évaluation finale du Contrat Ville 2015-2022

#### La programmation du Contrat Ville

- Une diminution du nombre d'actions : 65 actions en 2021 pour 75 en 2015 (-13%) induite par une plus grande maîtrise dans le choix des actions et un accompagnement renforcé.
- Un renouvellement modéré des actions : 24% de nouvelles actions en moyenne chaque année.

#### Les opérateurs du Contrat Ville

- Une augmentation du nombre d'opérateurs : 37 en 2021 pour 34 en 2015 (+9%).
- Un renouvellement modéré des opérateurs : 16% de nouveaux opérateurs en moyenne chaque année.

#### Les financements spécifiques Politique de la Ville

- Une augmentation relative de 5,5% des financements (programmation) entre 2015 et 2021.
- Des crédits assurés notamment par l'État (59% des financements en 2021) et la ville (41%).
- Tout au long de la période de contractualisation, l'État a maintenu et renforcé son soutien aux actions portées par les acteurs locaux.

• Une concentration moins marquée que dans les autres QPV des actions relevant du pilier cohésion sociale : 54% des actions en 2021 pour 65% en 2015.

• Un maintien du nombre d'actions sur les thématiques : sports-loisirs, parentalité, jeunesse, accès à la citoyenneté et accès aux droits et aux services.

• Une prise en charge de 65% des actions par le tissu associatif en 2021 pour 49% en 2015.

• Une légère diminution de la participation financière de la ville.

• En dehors du droit commun d'autres financeurs comme la CAF et l'agglomération participent à la programmation (notamment en 2018 et 2019).

### Les préconisations locales pour la future contractualisation 2024-2030

#### Les publics prioritaires parmi la population fragilisée

- Les familles monoparentales bien représentées.
- Les personnes âgées isolées.
- Les jeunes ni en emploi ni en études (NEETs) bien implantés sur les deux périmètres.

#### Les thématiques prioritaires à investir

- La place des femmes dans les espaces publics.
- L'accès à la santé (et la santé mentale notamment).
- L'accompagnement vers l'emploi durable.
- L'accès aux droits sociaux.

